

Unis pour le logement social et communautaire la FQM et les acteurs de l'habitation sociale et communautaire demandent à Québec de reconduire le programme AccèsLogis

Québec, le 10 mars 2015 – Dans une sortie sans précédent, les grandes organisations municipales ainsi que les regroupements représentant l'ensemble des secteurs coopératif, de l'économie sociale et du milieu de l'habitation sociale et communautaire, ont demandé d'une seule voix au gouvernement du Québec de reconduire et de financer adéquatement le programme AccèsLogis, dans le prochain budget du Québec. Pour les représentants de cette large coalition, le développement du logement social et communautaire est essentiel pour soutenir les ménages moins nantis et les personnes vulnérables, en plus d'être une politique rentable sur le plan économique. « L'enjeu du logement continue de toucher un grand nombre de personnes et de collectivités partout au Québec. Nous devons donc poursuivre les efforts pour développer davantage de logements sociaux et communautaires », a déclaré le président de la Fédération québécoise des municipalités (FQM), M. Richard Lehoux.

Le logement communautaire représente, dans plusieurs milieux ruraux, la seule alternative abordable et de qualité pour les aînés ou les familles à faible ou modeste revenu. « L'accès au logement est un facteur important pour assurer la vitalité des villes et des villages sur l'ensemble du territoire et pour permettre aux gens de demeurer dans leur communauté d'appartenance », selon M. Richard Lehoux. Pour cette raison, il est important que le programme AccèsLogis soit maintenu, mais également que les mesures financières permettant la réalisation des projets d'habitation communautaire en région, soient reconduites.

Mme Édith Cyr, présidente de l'Association des groupes de ressources techniques du Québec, souligne que « poursuivre un programme comme AccèsLogis, c'est investir dans l'économie du Québec, c'est créer des emplois et c'est économiser en santé et en services sociaux ». C'est un message clair que les élus, les partenaires des milieux communautaire, de l'économie sociale et coopératif partagent et transmettent aujourd'hui au gouvernement du Québec.

Le président de la Confédération québécoise des coopératives d'habitation, M. Jacques Côté, précise prendre acte de la situation économique à laquelle l'État fait face, et que ce contexte amène le gouvernement à prendre des décisions visant, d'une part, à stimuler l'économie et, d'autre part, à venir en aide à celles et ceux qui en auront le plus besoin. « Nous croyons fermement que l'ajout de nouveaux logements communautaires est une réponse indispensable à ces deux objectifs ».

Pour Mme Nancy Neamtan, présidente-directrice générale du Chantier de l'économie sociale, AccèsLogis est un exemple éloquent de la rentabilité économique d'un programme social. « Chaque dollar investi dans le développement du logement social et communautaire représente un apport réel de 2,3 \$ en activité économique. L'habitation communautaire permet

de lutter contre la pauvreté et l'exclusion, tout en contribuant de manière significative à l'économie du Québec».

Mme Myrtha Laflamme, présidente du Regroupement québécois des OSBL d'habitation, ajoute que « les investissements réalisés par la Société d'habitation du Québec dans des programmes comme AccèsLogis, génèrent des économies annuelles de 130 M \$ en divers services de l'État », par exemple, « en permettant aux aînés de résider plus longtemps dans leur logement et de retarder leur admission dans une ressource intermédiaire ou un CHSLD ».

Pour M. Robert De Nobile, président du Regroupement des offices d'habitation du Québec (ROHQ), « il importe d'offrir aux plus de 40 000 Québécois qui figurent sur les listes d'attente des offices d'habitation des solutions permanentes pour se loger, le programme AccèsLogis étant un levier significatif pour les communautés dans leur économie régionale ».

Mme Jimena Michea, membre du conseil d'administration du Réseau solidarité itinérance Québec, évoque que « le logement social avec soutien communautaire est un levier majeur pour prévenir et sortir de l'itinérance. En lien avec le déploiement de la Politique nationale en itinérance, l'investissement du gouvernement dans le logement communautaire doit impérativement perdurer et doit même aller plus loin, car les besoins sont en croissance ».

Selon M. Gaston Bédard, directeur général du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité, « les coopératives d'habitation jouent un rôle indéniable dans le renforcement de la mixité sociale et urbaine et contribuent à la revitalisation de quartiers et de régions. Les coopératives d'habitation sont aussi un instrument de développement social qui participe à la qualité de vie dans les collectivités où elles s'implantent ».

Le FRAPRU, pour sa part, craint le remplacement d'AccèsLogis par d'autres formules, comme le supplément au loyer. « Ce serait la privatisation de l'aide au logement », indique Mme Véronique Laflamme, porte-parole du regroupement. Selon elle, le logement social est la formule la plus adéquate et durable. Il permet de répondre à toute la diversité des besoins, assure des investissements dans la construction de logements, notamment pour les familles, de rénover des vieux immeubles, de fixer des loyers qui rencontrent la capacité de payer des ménages à faible et à modeste revenus, tout en contribuant à la réhabilitation de secteurs dévitalisés dans les villes.

Pour toutes ces raisons, l'ensemble des partenaires demande au gouvernement du Québec de reconduire le programme AccèsLogis sur cinq ans et de prévoir dans son prochain budget les sommes permettant la réalisation d'un minimum de 3 000 unités de logement par année.

À propos des organisations présentes

La Fédération québécoise des municipalités, le Regroupement des offices d'habitation du Québec, le Réseau solidarité itinérance Québec et le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) joignent leur voix aujourd'hui à la Coalition de l'habitation communautaire pour réclamer la reconduction et la bonification du programme AccèsLogis. La Coalition regroupe les organisations suivantes : l'Association des groupes de ressources techniques du Québec, le Chantier de l'économie sociale, la Confédération québécoise des

coopératives d'habitation, le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité et le Réseau québécois des OSBL d'habitation.

-30-

Renseignements :

Stéphan Corriveau

Directeur général – RQOH

Téléphone : (514) 846-0163, poste 224

direction@rqoh.com

www.rqoh.com